

QUATORZIÈMES JOURNÉES
FRANCO-SUISES
DE PHARMACIE HOSPITALIÈRE

15 et 16 novembre 2007 - Lausanne

RECENSEMENT DES SYSTÈMES DE GARDE ET PIQUET DANS LES PHARMACIES D'HÔPITAUX SUISSES



Maier Stéphanie, Hirschi Bertrand, Pannatier André
Pharmacie du CHUV, 1011 Lausanne, Suisse

Introduction

La pharmacie du CHUV assure un service de garde et de piquet en logistique, en fabrication et en assistance pharmaceutique 24h/24, 365 jours par an. Chaque pharmacien est mobilisé entre 8 et 9 semaines par an pour près de 400 interventions (371 en 2005).

Objectif

Dans le but d'optimiser les modalités de garde à la Pharmacie du CHUV, un recensement des systèmes en vigueur dans les hôpitaux suisses a été effectué entre décembre 2006 et janvier 2007.

Méthode

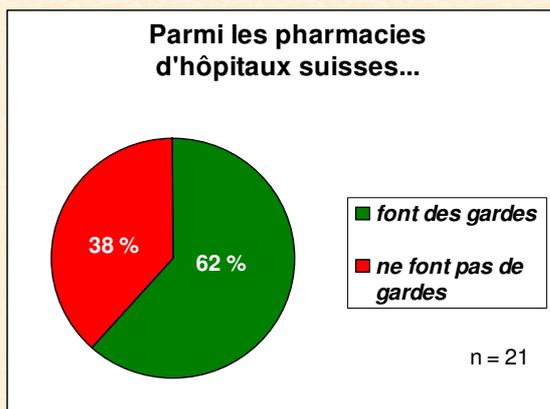
Un questionnaire contenant 11 items a été envoyé aux pharmaciens-chefs des hôpitaux suisses (n=38). Les réponses ont été compilées et interprétées.

Résultats

Le taux de réponse a été de 89.5% (n=34).

Parmi les pharmacies d'hôpitaux suisses, indépendamment de la taille de l'hôpital (nombre de lits), la majorité effectue un service de garde ou de piquet :

Les activités assurées durant les gardes et piquets se répartissent comme suit :

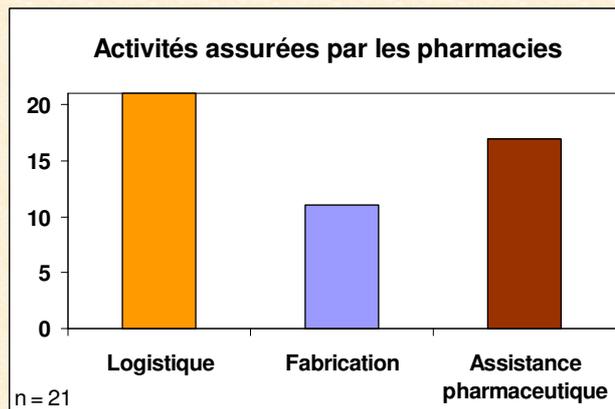


Les pharmaciens sont impliqués dans tous les systèmes de gardes et piquets (n=21). Les assistantes en pharmacie sont impliquées principalement pour des activités de distribution (n=9) et des préparateurs/techniciens pour des activités de fabrication (n=5).

Dans 2/3 des hôpitaux, la durée d'un cycle de gardes et piquets est d'une semaine et implique simultanément 1 seul collaborateur (57%), 1 à 2 collaborateurs (19%) ou plus. Un système de chaîne téléphonique est également évoqué (n=1).

La fréquence moyenne d'interventions varie entre 1/mois (n=2) et 11/semaine (n=1) ; la moitié des hôpitaux effectue entre 1 et 4 interventions/semaine.

Les pharmacies hospitalières n'effectuant pas de service de gardes octroient à une personne externe identifiée un accès au stock de médicaments (n=13).



Pour certaines pharmacies, la fabrication durant les gardes se limite aux cytostatiques ou aux urgences exclusivement.

Discussion-Conclusion

Les systèmes de gardes et piquets adoptés par les pharmacies d'hôpitaux sont extrêmement variés et globalement peu comparables entre eux. Les activités assurées et la fréquence moyenne d'intervention sont indépendantes de la taille de l'hôpital et semblent dépendre plutôt des us et coutumes des unités d'hospitalisation. La charge induite par le service de gardes et piquets est majoritairement endossée par les pharmaciens, secondés dans certains établissements par des assistantes en pharmacie pour les activités de logistique et par des techniciens/préparateurs pour la fabrication. Les assistantes en pharmacie et les techniciens/préparateurs travaillent en principe sous la responsabilité d'un pharmacien.

Les pharmacies assurant uniquement un service de logistique pourraient trouver une alternative intéressante dans l'octroi d'un accès contrôlé à une personne externe, cette solution étant mise en pratique avec satisfaction par 38% des pharmacies. Pour les pharmacies assurant des activités plus vastes et des interventions fréquentes, l'enquête n'a pas permis de dégager un système universel et directement transposable d'une institution à l'autre.